

Lorsque nous agissons avec :

COLLABORATION

- nous participons activement à la recherche de solutions
- nous sommes réceptifs aux nouvelles façons de faire
- nous nous entraisons entre collègues
- nous reconnaissons les rôles et responsabilités de chaque membre de notre équipe

Nous évitons :

- d'adopter des comportements rigides et de fermeture
- d'être condescendants ou arrogants
- de participer aux commérages et de lancer des rumeurs



Crédits photos : Freepik

Notre Code de conduite

NOS VALEURS :

PROFESSIONNALISME

Au CISSS de l'Outaouais, nous développons et mettons à contribution toutes nos compétences et nos expertises dans la réalisation de notre mission. Nous agissons avec rigueur, courage et efficacité.

COLLABORATION

Au CISSS de l'Outaouais, nous agissons dans un esprit d'entraide, de partage, de cohérence et de cohésion. Nous reconnaissons l'apport de toute personne en suscitant son implication et sa mobilisation.

ENGAGEMENT

Au CISSS de l'Outaouais, nous sommes engagés, responsables et solidaires de nos décisions et de nos actes. Nous agissons de manière juste, équitable, honnête et transparente en tout temps.

BIENVEILLANCE

Au CISSS de l'Outaouais, nous faisons preuve de considération et de respect à l'égard de toutes les personnes avec lesquelles nous interagissons. Nous faisons preuve d'écoute, de courtoisie et de compassion, tout en soulignant l'importance du rôle de chacun.

Comité de direction juin 2016

Québec 

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de l'Outaouais

Québec 

Pour un milieu de travail en santé!

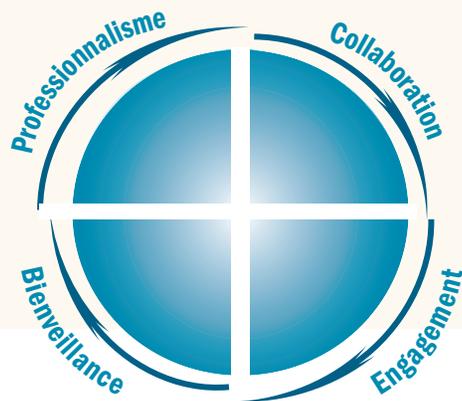




Le code de conduite constitue un cadre de référence pour que tous les acteurs du CISSS de l'Outaouais puissent travailler dans un environnement sain, exempt de harcèlement et de violence et empreint de civilité.

Le professionnalisme, la collaboration, l'engagement et la bienveillance constituent nos valeurs organisationnelles et doivent se refléter dans nos comportements et nos attitudes au travail.

Notre appropriation du code de conduite en milieu de travail est essentielle pour créer et maintenir un climat de travail harmonieux.



Lorsque nous agissons avec :

BIENVEILLANCE

- nous respectons les choix et les valeurs des usagers et de leurs proches
- nous sommes courtois et polis
- nous faisons preuve d'empathie
- nous adoptons une attitude positive

Nous évitons :

- toutes conversations inappropriées au travail
- de nuire à la réputation d'un collègue ou de l'organisation en utilisant les réseaux sociaux

Lorsque nous agissons avec :

ENGAGEMENT

- nous respectons les valeurs du CISSS de l'Outaouais
- nous favorisons une communication transparente
- nous posons des gestes de façon à rendre le milieu de travail agréable
- nous respectons notre contrat de travail

Nous évitons :

- de critiquer nos collègues et l'organisation
- d'utiliser le temps de travail à des fins personnelles

Lorsque nous agissons avec :

PROFESSIONNALISME

- nous nous tenons informés des meilleures pratiques et techniques
- nous assurons une prestation de soins et de services de manière sécuritaire et selon le code d'éthique
- nous respectons la confidentialité des informations personnelles
- nous travaillons avec rigueur, efficacité et efficacité
- nous nous présentons de manière professionnelle

Nous évitons :

- toute forme de discrimination, de harcèlement, d'intimidation et d'atteinte à la dignité
- de nous mettre en situation de conflits d'intérêts

